Aide de jeu individuelle

Carte d'Arc (1 carte)

La carte D'ARC est une carte SURPRISE. Elle peut être jouée à tout moment sur une femme non mariée, y compris sur une femme non mariée d'un autre joueur. La carte est alors posée sur la carte SEIGNEUR concernée.

Cette femme devient D'ARC, ce qui lui donne des pouvoirs supplémentaires :

- Elle peut se déplacer de 3 étapes au lieu de 2, ainsi que les troupes qui l'accompagnent.
- Elle donne 1 dé de combat en plus lors des batailles. C'est le seul bonus qui permet dans certains cas de jeter 4 dés de combat.

Si le personnage D'ARC meurt, la carte est placée dans la défausse des cartes PERSONNAGE.

Cartes cardinal (3 cartes)

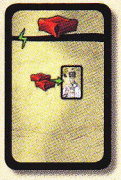

Une carte PERSONNAGE CARDINAL est une carte SURPRISE. Elle peut être jouée à tout moment sur n'importe quel évêque en jeu, y compris un évêque d'un autre joueur.

La carte est placée sous la carte SEIGNEUR, avec la coiffe qui dépasse au-dessus. Le seigneur concerné devient immédiatement cardinal.

- Il peut prélever la dîme sur un autre évêché à la place de l'évêque titulaire. Le premier cardinal à le faire est prioritaire sur d'autres cardinaux et le pape, mais l'évêque titulaire est prioritaire sur un cardinal.
- Il peut tenter de calmer les révoltes. Pour chaque carte RÉVOLTE qu'il souhaite contrer, le joueur qui contrôle le cardinal paye 3 écus, lance 1D6 et applique le résultat avant d'essayer de calmer une autre révolte.

Sur un résultat de 3 ou plus la révolte est calmée : la carte RÉVOLTE est défaussée.

Sur un résultat de 1 ou 2, le cardinal échoue dans sa tentative et la carte RÉVOLTE peut être jouée.

- Il donne 3 voix pour l'élection des autres évêques.
- Il donne 1 voix pour l'élection du pape, et seul les cardinaux peuvent participer à ce vote.

Si le seigneur meurt, la carte CARDINAL est placée dans la défausse des cartes PERSONNAGE.

Carte titre cardinal (1 carte)

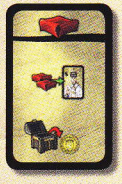

Un quatrième titre peut être acheté au prix de 5 écus. La carte est posée en début de partie sur l'aide de jeu. Un joueur ne peut l'acheter que s'il attribue le titre immédiatement à un évêque en jeu.

Si le seigneur dépositaire du titre acheté meurt, la carte est replacée sur l'aide de jeu et on peut de nouveau l'acheter.

Carte titre évêque (5 cartes)

- Il peut prélever la dîme en jouant une carte IMPÔT sur son évêché (voir ci-dessus).
- Il peut tenter de calmer les révoltes.

Pour chaque carte RÉVOLTE qu'il souhaite calmer, le joueur qui contrôle l'évêque lance 1D6 et applique le résultat avant d'essayer de calmer une autre révolte.

Sur un résultat de 3 ou plus la révolte est calmée : la carte RÉVOLTE est défaussée.

Sur un résultat de 1 ou 2, l'évêque échoue dans sa tentative : il est lapidé (le seigneur meurt, sa carte est défaussée ainsi que son titre). La carte RÉVOLTE peut être jouée.

- Il donne 2 voix pour l'élection des autres évêques.
- Il est susceptible de devenir cardinal ou pape.
- Il ne peut pas se marier.

Carte titre roi (1 carte)

- Il peut attribuer gratuitement les titres liés au fief : si un seigneur remplit les conditions pour acheter un titre de fief, le roi peut décider de lui offrir gratuitement lors de la phase ACHATS.
- Sa femme est titrée reine.
- Il hérite des titres des fiefs qui n'ont pas d'héritiers, et peut les attribuer à qui bon lui semble lors de la phase ACHATS.
- Il peut prélever la taille sur un fief non érigé (dont le titre n'est pas attribué).
- Il touche 5 écus lors de la phase REVENUS.
- Il donne 1 PV.

Carte titre pape (1 carte)

- Il nomme les cardinaux : les cartes CARDINAL ne peuvent être jouées qu'avec son accord.
- Il peut prélever la dîme sur TOUS les évêchés CONSTITUÉS (dont l'évêque est en poste), mais n'est pas prioritaire par rapport aux cardinaux ni aux évêques.
- Il donne 3 voix pour l'élection des évêques.
- Il peut annuler un mariage à la demande d'un des deux époux.
- Il peut excommunier un seigneur : celui-ci ne peut plus voter ni être candidat à une élection tant que l'excommunication dure. De plus, s'il était évêque ou cardinal, il est défroqué et perd immédiatement ses titres religieux.

Le pion EXCOMMUNICATION est placé sur sa carte SEIGNEUR. Le pape peut lever l'excommunication quand il le décide. Si le pape meurt, l'excommunication prend fin.

Il ne peut y avoir qu'1 seul seigneur excommunié à la fois.

- Il touche 5 écus lors de la phase REVENUS.
- Il donne 1 PV.

Carte révolte (4 cartes)

Les cartes RÉVOLTE sont des cartes SURPRISE. Une révolte peut être jouée à n'importe quel moment sur un village qui se trouve dans une zone sur laquelle une cause de révolte est en cours.

Les causes de révolte sont les impôts (taille, dîme) et les famines.

Un joueur ne peut pas jouer une carte RÉVOLTE avec pour cause un évènement qu'il a lui-même posé.

Une révolte jouée est immédiatement résolue par une attaque ponctuelle de 1 dé de combat + 1f. Les modificateurs de combat des défenses des châteaux et cités s'appliquent. Les révoltés peuvent utiliser des cartes SOUTERRAIN. Ils peuvent combattre même avec le mauvais temps.

D'autres cartes RÉVOLTE peuvent être jouées par le même joueur ou par d'autres joueurs avant le début du combat,